

# Étude



## 100 000 jeunes supplémentaires d'ici 2040 : un défi à relever pour les Pays de la Loire

Si les tendances démographiques récentes se maintenaient, les Pays de la Loire compteraient près de 100 000 jeunes supplémentaires entre 2010 et 2040. Avec un nouveau jeune sur quatre (+ 400 000 en France métropolitaine), la région connaîtrait la plus forte progression du nombre de jeunes derrière Rhône-Alpes. La Loire-Atlantique, la Vendée et le Maine-et-Loire seraient les départements particulièrement concernés. Si le scénario se confirme, de nombreux défis se poseront aux politiques publiques. Ils concerneront l'accueil de jeunes en formation initiale (lycées, CFA...), la capacité de l'enseignement supérieur à répondre quantitativement et qualitativement aux demandes des nouveaux étudiants, le logement et le développement d'un tissu économique facilitant l'insertion durable et l'autonomie des jeunes. La présence de nombreux jeunes nés puis grandissant dans les espaces périurbains devrait générer d'importants flux migratoires vers les grandes agglomérations.

David MARTINEAU (Insee)

Les Pays de la Loire, comme l'ensemble des régions métropolitaines, connaissent aujourd'hui un relatif « creux de vague » démographique de leur jeunesse (les 15-29 ans). Les jeunes sont environ 650 000 en 2010 contre un peu moins de 700 000 vingt ans plus tôt. Ce creux est lié au tassement général de la fécondité au tournant des années 1980 relativement aux périodes précédentes. Les naissances étant de nouveau plutôt nombreuses, depuis les années 2000, le nombre de jeunes repart aujourd'hui à la hausse. Ainsi, selon les projections de l'Insee, sur les 400 000 nouveaux jeunes attendus en France métropolitaine d'ici 2040, la région pourrait en héberger un quart. Ceci s'expliquerait par l'attractivité de la région mais surtout par la vigueur de sa natalité. Si, depuis la fin des années 1960, les Pays de la Loire font partie des régions les plus fécondes de France, la région est devenue celle qui, en métropole, connaît la plus grande fécondité depuis 2003 (plus de 2 enfants par femme, soit en moyenne 0,15 de plus que dans les autres régions).

Entre 2010 et 2040, l'attractivité et le dynamisme des naissances pourraient faire des Pays de la Loire la deuxième région pour l'augmentation de sa population (+ 900 000) et la première pour l'augmentation du nombre de seniors (+ 600 000). Avec 100 000 nouveaux jeunes, elle pourrait être la deuxième région la plus dynamique pour la croissance de sa jeunesse derrière Rhône-Alpes, et donc l'une de celles qui seront les plus confrontées aux enjeux qui en découlent.

### Un quart des nouveaux jeunes dans les Pays de la Loire

Si la région maintenait ses nombreuses naissances et sa capacité à intégrer et retenir ses jeunes, elle compterait près de 100 000 jeunes (15-29 ans) supplémentaires d'ici trente ans. Ils représenteraient un quart des presque 400 000 nouveaux jeunes dénombrés pour l'ensemble de la métropole d'ici 2040. Ces 100 000 jeunes supplémentaires font des Pays de la Loire une région singulière. Sur les vingt régions

#### Un partenariat Région - Insee

Cette étude est le premier opus d'un partenariat entre la Région des Pays de la Loire et la direction régionale de l'Insee des Pays de la Loire sur la jeunesse. Six études viendront éclairer les politiques publiques en faveur des jeunes : éducation, conditions de vie, formation, emploi.

Ce partenariat s'inscrit naturellement dans le cadre du Schéma régional des Jeunes de la Région des Pays de la Loire.

Réalisée en partenariat avec :



métropolitaines, seule la moitié verrait le nombre de ses jeunes augmenter et cinq partageraient avec les Pays de la Loire une très forte augmentation (Rhône-Alpes, Midi-Pyrénées, Bretagne, Languedoc-Roussillon et Aquitaine). La région prendrait ainsi la seconde place derrière les 130 000 jeunes de Rhône-Alpes et devant les 80 000 de Midi-Pyrénées ou les 70 000 jeunes bretons.

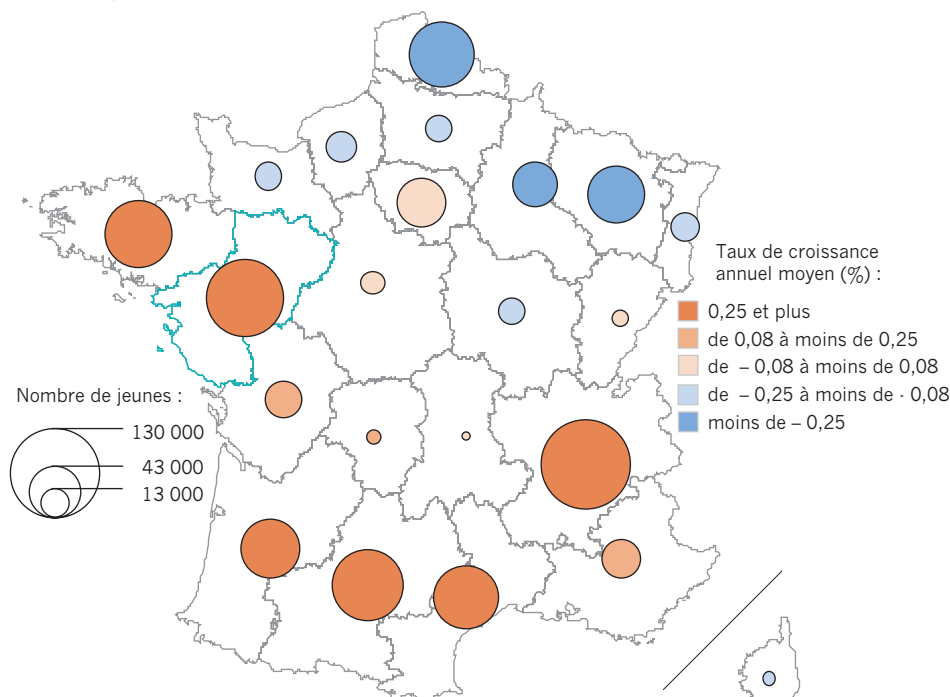
L'exercice réalisé ici consiste à projeter la population en prolongeant les tendances démographiques. Les projections de jeunes sont issues d'un scénario « central » qui prolonge les tendances récentes en termes de fécondité, d'espérance de vie et de migrations. Il s'appuie sur des hypothèses robustes comme l'effet de génération et des hypothèses (de fécondité et de mortalité) qui impactent très peu les résultats à l'horizon 2040. Cependant, la jeunesse étant la population la plus mobile, la baisse, le maintien ou le renforcement de l'attractivité relative de la région pour la jeunesse pourraient impacter les migrations et faire varier l'accroissement des jeunes de + 50 000 à + 130 000 à l'horizon 2040.

## La croissance portée par les adolescents, les jeunes adultes, puis les adultes

La population des *adolescents* (15-19 ans) pourrait être celle qui augmenterait le plus fortement sur la période, débutant son ascension dès les années

## Le nombre de jeunes augmente dans l'ouest et le sud de la France

Taux de croissance annuel moyen entre 2010 et 2040 et évolution du nombre de jeunes par région



© IGN - Insee 2014  
 Source : Insee - modèle Omphale (scénario central).  
 Lecture : Pour le Nord-Pas-de-Calais, 70 000 jeunes de moins en 2040 qu'en 2010 et un taux de croissance annuel moyen inférieur à 0,25 %.

2013-2014 (+ 3 000 jeunes chaque année après un début de décennie stable). Ces résultats complètent les analyses menées dans une étude récente de l'Insee (cf. « Pour en savoir plus ») sur les lycéens des Pays de la Loire : après la chute des effectifs entre 1995 et 2010 liée à la faiblesse de la fécondité des années 1980, le nombre de lycéens devrait croître de 12 700

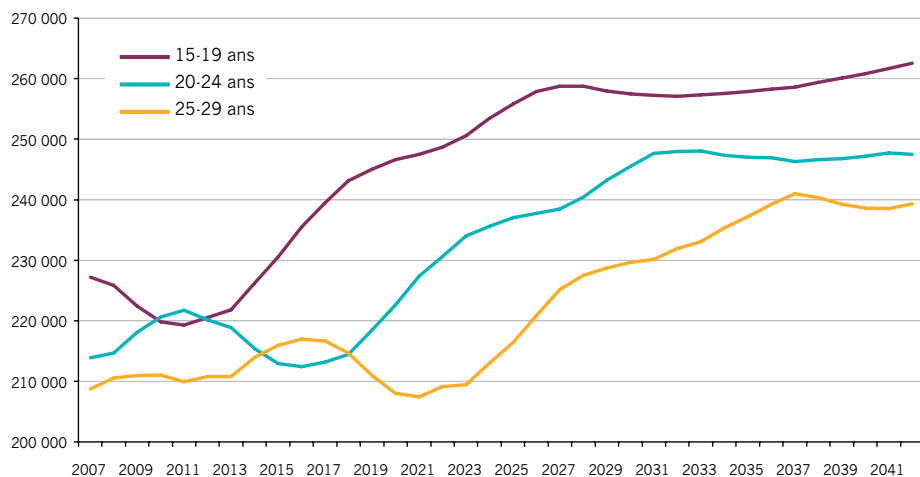
dans la région d'ici 2025 (+ 11 % par rapport à l'année 2012) et, conséquence du baby-boom du début des années 2000, la croissance devrait être importante dès les prochaines rentrées et se poursuivre jusqu'en 2030.

Pour les jeunes adultes (20-24 ans), la décennie 2010 s'ouvre sur une baisse globale des effectifs de près de 10 000 vers 2015-2016 avant d'entamer une croissance forte et continue dès 2018. Ce décalage provient du creux enregistré cinq années auparavant chez les 15-19 ans et se trouve renforcé par les comportements migratoires au sein de cette tranche d'âge, à savoir les échanges des Pays de la Loire plutôt déficitaires avec les autres régions (Île-de-France notamment). Ces échanges sont majoritairement liés à la poursuite d'études supérieures post-licence à l'extérieur de la région et, dans une moindre mesure, au « retour au berceau » d'étudiants venant de terminer leurs études dans les pôles universitaires ligériens.

Enfin, les effectifs des adultes (25-29 ans, âges de la première insertion

## La croissance de la jeunesse tirée par les 15-19 ans

Projection du nombre de jeunes dans les Pays de la Loire entre 2007 et 2042



Source : Insee, Omphale 2010 scénario central.



durable sur le marché du travail) devraient connaître une très forte augmentation à partir du creux d'effectifs de 2020 et ce jusqu'au milieu des années 2030.

## 46 000 jeunes supplémentaires en Loire-Atlantique

Contrairement à la situation de nombreuses régions, chaque département des Pays de la Loire pourrait voir le nombre de ses jeunes augmenter grâce à la forte fécondité observée depuis une dizaine d'années partout dans la région. Si la natalité fonctionne globalement de manière équivalente dans tous les départements, le nombre de femmes en âge de faire des enfants, et surtout la capacité des départements à conserver ou même attirer des jeunes, diffèrent sensiblement. En cas de poursuite de ces tendances, avec respectivement 46 000 et 22 000 jeunes supplémentaires d'ici 2040, la Loire-Atlantique et la Vendée pourraient faire face à un dynamisme de leur jeunesse particulièrement important. Le Maine-et-Loire, quoiqu'un peu en retrait, devrait lui aussi connaître une augmentation sensible liée à la bonne tenue de sa fécondité.

Parmi ces départements, la Loire-Atlantique est le seul à avoir vu son nombre de jeunes augmenter entre 1990 et 2010. Les autres, comme la région dans son ensemble, ont connu une baisse (sensible pour le Maine-et-Loire, la Sarthe et la Mayenne) du nombre de jeunes sur les deux dernières décennies. Ainsi, pour la région, il faudra attendre 2024 environ pour retrouver une jeunesse aussi volumineuse qu'en 1990.

## Adolescents du périurbain, jeunes adultes urbains ?

Grâce à la fécondité, l'augmentation du nombre de jeunes serait forte dans quasiment tous les espaces de la région (grands centres urbains, littoral, périurbain, espace rural), à l'exception de la Communauté urbaine du Mans.

Du fait de l'importance des phénomènes d'étalement urbain et d'évasion

## Évolution des jeunes de 15 à 29 ans

	Population des jeunes en 1990	Population des jeunes en 2010	Population des jeunes en 2040	Taux de croissance annuel moyen 2010-2040 (%)	Évolution du nombre de jeunes en volume 2010-2040
Pays de la Loire	698 000	651 000	747 000	0,5	95 000
Loire-Atlantique	245 000	250 000	296 000	0,6	46 000
Vendée	108 000	100 000	122 000	0,7	22 000
Maine-et-Loire	168 000	152 000	170 000	0,4	18 000
Sarthe	116 000	99 000	105 000	0,2	6 000
Mayenne	61 000	50 000	53 000	0,2	3 000

Zones	Évolution du nombre de jeunes en volume 2010-2040	Évolution (%)	Évolution annuelle	Gain ou perte migratoire en 2010*	Gain ou perte migratoire en 2040*
Nantes Métropole	11 800	8,4	390	1 720	2 560
Angers Loire Métropole	2100	3,1	70	260	910
Laval Agglomération	570	3,1	20	- 90	0
Le Mans Métropole	- 2260	- 5,5	- 80	130	660
La Roche-sur-Yon Agglomération	3190	18,0	110	10	10
Littoral	8380	14,3	280	- 710	- 790
Reste de la Loire-Atlantique	30120	40,8	1000	- 100	- 1 740
Reste du Maine-et-Loire	16160	19,1	540	- 830	- 1 460
Reste de la Mayenne	1950	6,1	70	- 560	- 620
Reste de la Sarthe	8240	14,2	270	- 540	- 1 120
Reste de la Vendée	14870	24,8	500	- 20	- 520

\* année 2010 calculée sur une moyenne 2007-2012, année 2040 sur 2037-2042.  
Source : Insee, Omphale 2010 scénario central.

urbaine enregistrés dans la région, notamment dans les années 2000, le nombre de naissances est aujourd'hui en forte augmentation hors des grandes villes. Ainsi, les bébés des années 2000 nés dans le périurbain deviennent des adolescents puis de jeunes adultes dans les années 2020 et 2030.

Ces derniers seront le plus souvent demandeurs pour réaliser leurs parcours de services localisés dans les grandes agglomérations (universités, grandes écoles, offres de formations ou d'emplois de première insertion professionnelle...). Ceci pourrait engendrer des mouvements migratoires relativement importants vers ces agglomérations, au premier rang desquelles Nantes Métropole : elle pourrait gagner près de 2 600 jeunes chaque année dès 2030 contre 1 700 aujourd'hui, engendrant une demande

accrue de logements de petite taille sur le territoire.

## Offrir un emploi à un quart des nouveaux jeunes métropolitains

Avec un nouveau jeune sur quatre en 2040, la région devrait faire face à un défi important. Après des décennies de forte croissance, la population active des Pays de la Loire devrait continuer d'augmenter dans les années à venir. Les départs en retraite des baby-boomers pourraient cependant rester inférieurs aux arrivées de nouveaux actifs car la région possède aujourd'hui de solides atouts : capacité à attirer les actifs, forte activité féminine et surtout, arrivées nombreuses de jeunes sur le marché du travail. Dès le milieu des années 2020, les Pays de la Loire pourraient devenir la quatrième région française en nombre d'actifs, juste



derrière l'Île-de-France, Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur. En préservant ses atouts, elle pourra alors faire face à l'enjeu d'insérer sur le marché du travail un nouveau jeune métropolitain sur quatre. La Loire-Atlantique et la Vendée seraient les territoires les plus concernés. Par conséquent, ils devront être en mesure de proposer un environnement économique suffisamment performant pour répondre à ce défi d'insertion dans le premier emploi puis d'insertion durable de leur jeunesse ; faute de quoi, les jeunes pourraient (comme ils le faisaient assez largement dans les années 1990) aller chercher des opportunités ailleurs.

### ... en conservant ses atouts, meilleur accès à l'emploi et à l'autonomie

Les adolescents et jeunes adultes sont aujourd'hui relativement plus scolarisés dans les Pays de la Loire qu'en France de province, qu'ils soient lycéens (148 000), apprentis (29 000) ou étudiants (114 000). La majorité des lycéens vivant encore chez leurs parents, ils n'expriment pas de besoin

d'autonomie. *A contrario*, les 20-29 ans de la région sont relativement moins scolarisés en raison d'une durée d'études plus courte. L'échec scolaire ne semble pas responsable de cet arrêt plus rapide des études : ces jeunes semblent privilégier les filières courtes d'enseignement (14 % en sections de techniciens supérieurs contre 11 % en France de province) et de nombreux jeunes « voisins » viennent (au moins temporairement) y rejoindre l'offre de formation proposée. Cette tendance actuelle est à rapprocher du tissu économique local : la présence d'entreprises industrielles favorise l'offre de formations professionnalisantes (contrats d'apprentissage, baccalauréats professionnels, sections de techniciens supérieurs) et une insertion professionnelle précoce. Le maintien d'une bonne adéquation entre évolution du tissu productif et appareil de formation des jeunes sera un enjeu fort pour la région d'ici 2040.

Après leurs études, les jeunes ligériens sont aujourd'hui plus souvent en emploi qu'en moyenne nationale : huit jeunes sur dix non scolarisés

travaillent, contre sept sur dix au niveau national. Même avec une formation courte, l'insertion professionnelle est meilleure dans les Pays de la Loire : 46 % des moins de 20 ans détenteurs d'un diplôme inférieur au baccalauréat ont un emploi contre 37 % en France métropolitaine. Ainsi, dans la région, près de la moitié des jeunes de 15 à 29 ans non scolarisés sont autonomes, s'insèrent sur le marché du travail et quittent le domicile familial.

En filigrane, dans les Pays de la Loire d'ici 2040, la capacité des jeunes à construire leur futur et à pourvoir à leurs besoins en termes d'emplois et de logements constituera une clé de l'intégration des 100 000 nouveaux jeunes anticipés. Les politiques de formation, de logement, de développement économique, d'aides à la mobilité seront autant d'ingrédients utiles pour relever le défi.

### Pour en savoir plus

Rodrigues A., *Dans les Pays de la Loire, périurbanisation et projet de famille vont de pair*, Insee Pays de la Loire, *Faits et Chiffres*, n° 477, juillet 2013.

Kaiser O. et Legendre D., *Jeunes des Pays de la Loire: une autonomie précoce mais des revenus plus faibles*, Insee Pays de la Loire, *Étude*, n° 123, novembre 2013.

Rodrigues A. et al., *Lycées et lycéens des Pays de la Loire: état des lieux et perspectives à l'horizon 2025*, Insee Pays de la Loire, *Dossier*, n° 48, mai 2013.

Cochet L., *Plus de 9 000 actifs supplémentaires chaque année en Pays de la Loire d'ici 2030*, Insee Pays de la Loire, *Études*, n° 111, octobre 2012.

Seguin S. et al., *Étudiants des Pays de la Loire: des mobilités géographiques nombreuses, des études moins longues qu'ailleurs*, Insee Pays de la Loire, *Études*, n° 110, septembre 2012.

Gray P. et Hautbois L., *Le zonage en aires urbaines 2010 : en Pays de la Loire, les villes tissent leur toile toujours plus loin*, Insee Pays de la Loire, *Études*, n° 98, octobre 2011.

Kerdommarec L. et Pailloux P., *Nantes Métropole pourrait gagner 100 000 habitants d'ici 2030*, Insee Pays de la Loire, *Études*, n° 96, mai 2011.

Bonnefoy V. et Gicquaud N., *900 000 habitants de plus en 2040 dans les Pays de la Loire*, Insee Pays de la Loire, *Études*, n° 90, décembre 2010.



### Direction régionale de l'Insee des Pays de la Loire

105, rue des Français Libres - BP 67401 - 44274 NANTES Cedex 2  
Tél. : 02 40 41 75 75 - Fax : 02 40 41 79 39  
Informations statistiques au 09 72 72 4000 pour le prix d'un appel local.

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :  
Jean-Paul FAUR  
RÉDACTEUR EN CHEF :  
Sylvain DUVERNE  
SECRETARIAT DE RÉDACTION :  
Clémence CULY, Mathilde PAUL  
BUREAU DE PRESSE : 02 40 41 75 89  
ILLUSTRATEUR :  
Maxime SIMONOVICI  
MISE EN PAGE - IMPRIMEUR :  
Imprimerie GRAND LARGE

Dépôt légal : 1<sup>er</sup> trimestre 2014  
ISSN 1633-6283  
© INSEE Pays de la Loire  
Février 2014